

Assemblée générales des arbitres Responsables arbitres et marqueurs **SAISON 2021/22**

mercredi, 1^{er} juin 2022 à 19h00
Auberge du Chêne, Chénens



Let's Start

Generalversammlung Schiedsrichter SAISON 2021/22

Mittwoch, 1. Juni 2022 um 19h00
Auberge du Chêne, Chénens



Let's Start

Ordre du jour

Tractanden

- 19h00 ● Contrôle des présences et vérification des données
- Règlement-cahier des charges
- 19h30 ● **Dates importantes** / Propositions individuelles et divers

Règlement-cahier des charges

Cahier des charges selon règlement

Responsable des arbitres et **marqueurs** dans les clubs

Généralités

Tous les clubs membre de l'association SVRF sont obligés de nommer un responsable arbitre **et marqueur si personnes différentes** pour participer au championnat dans une ligue officielle (Exception : Championnat Seniors)

Toute mutation de responsable des arbitres doit être communiqué le plus vite possible à l'association (Secrétariat SVRF).

Prérequis

Le responsable des arbitres et **marqueurs** ne doivent pas avoir des qualifications particulières. La CRA recommande de nommer une personne qui a de l'expérience dans l'arbitrage/**marquage** et qui est une personne communicative bien intégré dans le club.

Devoirs d'un responsable des arbitres

Les clubs sont libres de rajouter des tâches en interne de leur club au responsable des arbitres. Vis-à-vis de l'association SVRF et la CRA, les tâches sont les suivantes (à atteindre 100%) :

Participation à toutes les convocations obligatoires de la CRA

Transmission des informations depuis la CRA aux arbitres et **marqueur** de son club

Personne de contact pour la CRA dans le club

Responsable de faire en sorte que c'est possible de contacter ses arbitres à tout moment pendant le championnat

Comportement d'un responsable des arbitres/**marqueurs**

Le responsable des arbitres/**marqueurs** est une fonction d'interface entre le club et la CRA. Son comportement se base sur le respect et les intérêts de son club mais aussi de la CRA. Tous sujets problématiques devr**ont** être discutés d'une manière collaborative.

Cahier des charges selon règlement

Indemnité

Le responsable des arbitres/**marqueur** n'est pas défrayé **de la** part de l'association SVRF ni compte sa fonction comme pensum administratif. Le responsable des arbitres/**marqueur** est compté comme un représentant du club comme les présidents et les parlementaires.

Convocation

Les responsables des arbitres/**marqueurs** peuvent être convoqué à des rencontres avec la CRA à tout moment. Le but est de réunir les responsables arbitres/**marqueurs** au moins une fois par saison.

Formation et suivi

Les responsables inscrivent leurs candidats respectifs et leurs transmettent toutes les informations. Ils les accompagnent durant leurs formations et après. Le responsable marqueur doit soutenir ses marqueurs en les faisant marquer régulièrement durant la saison. Sur demande et pour un montant de 10.- les responsables marqueurs peuvent demander un cours refresh à la CRA. Les responsables arbitres collaborent avec leurs arbitres concernant leurs matchs et s'ils souhaitent être promu. Ils peuvent demander en tout temps à la CRA, le nombre de matchs sifflés par leurs arbitres. S'ils estiment qu'un soutien de la CRA est nécessaire, ils peuvent également en faire la demande. Un RD sera attribué dans les meilleurs délais.

Si en fin de saison, un arbitre n'arrive pas à son nombre de matchs, la CRA peut exiger un cours/examen de rattrapage et/ou appliquer le règlement point 2.5 (Entrée en vigueur 2018/2019)

Dates importantes

- ✓ Cours de répétition: 10-11 sept. 22
La NLA fera son tournoi à une autre date
- ✓ Prochaine AG: 9 mai 23

Propositions et divers

Assemblée générales des arbitres

SAISON 2021/22

mercredi, 1^{er} juin 2022 à 19h30
Auberge du Chêne, Chénens



Let's Start

Generalversammlung Schiedsrichter SAISON 2021/22

Mittwoch, 1. Juni 2022 um 19h30
Auberge du Chêne, Chénens



Let's Start

Ordre du jour

Tractanden

- 19h30 ● Contrôle des présences et vérification des données
- Nominations des scrutateurs et décompte des voix
- Procès-verbal de l'assemblée 2020
- Rapport de la Présidente
- Rapports des différentes commissions + bilan sondage
- VolleyIT2.0
- Démissions
- 21h00 ● **Dates importantes**/Propositions individuelles et divers

Rapport de la Présidente

Introduction

1. Composition du nouveau comité, répartition des tâches
2. Attributions des matchs
3. Formations et suivi
4. VolleyIT2.0
5. Règlement des arbitres

Développement

1. Composition du nouveau comité, répartition des tâches

Blaser Nina, secrétariat marqueur

Beck Alexandra, secrétariat

Sanapo Alfio, convocations et formations

Kart Christian, responsable RD

Duc Erika, coordination et supervision

2. Attributions des matchs

Tous les matchs ont pu être attribués équitablement

Rapport de la Présidente

3. Formations et suivi

Cours de répétition et e-learning pour tous les arbitres en septembre 2021

Formation des arbitres : 15/17 ont réussi (septembre21) et ont pu arbitrer directement

Formation des marqueurs : Après la 2^{ème} chance, 62/108 ont réussi.

Promotions : Peu d'inscription formation N2, tournoi de mai annulé et sera déplacé pendant le cours de répétition

Suivi : 40 contrôles cours de répétition, 14 des nouveaux arbitres

4. VolleyIT2.0

Plateforme améliorée de myvolley

E-licence = licence électronique, plus de papier et valable immédiatement, carte d'identité

Changement des grades des arbitres.

Absences : nouveau demi-journée samedi

Liste d'engagement à valider après le match

5. Règlements des arbitres

Pas encore visible (sur internet)

Certains points ne reflètent pas la réalité.

Pas à jour

Rapport de la Présidente

Conclusion

1. Composition du nouveau comité, répartition des tâches

Manque de personne, démission de Blaser Nina

Pour toutes personnes intéressées, me contacter

2. Attributions des matches

La formule d'attribution est améliorée, à tester

Les arbitres doivent être disponible 1 week-end par mois

Bien enregistrer l'équipe où il joue/coach + absence

Pensum incomplet (-%50) : rétrogradé et le N1 retrait de licence => refait la formation

3. Formations et suivi

Cours de répétition obligatoire tous les 2 ans

E-learning obligatoire pour tous les arbitres

Formations : A définir encore si la méthode sera modifiée ou pas (présentiel)

Les nouveaux arbitres ne doivent pas mettre leurs 2 premiers matches dans la bourse

Tous les arbitres peuvent demander un RD

Rapport de la Présidente

4. VolleyIT2.0

Toutes personnes ayant des accès est responsable de mettre à jour les informations :

-Adresse, adresse mail, numéro de téléphone, prénoms et noms (carte d'identité)

Liste d'engagement, chaque responsable d'équipe/coach peut modifier la liste d'engagement jusqu'à l'heure du match. Attention internet.

L'arbitre devra contrôler la liste d'engagement après le match (à la maison)

Toutes personnes inscrites sur la feuille de match doivent présenter une pièce d'identité

5. Règlement des arbitres

Propositions seront envoyées au comité régional pour approbation

Protocole et procédures IT2.0 après le match, sera en annexe au règlement

Présentation des propositions

Rapport des commissions

Formation marqueur / Ausbildung Schreiber

- ❖ 108 candidats / Kandidaten
 - 54 réussi - erreichen
 - 8 réussi 2^{ème} chance
 - 46 pas réussi ou cursus non terminé –nicht erreichen

Formation arbitre / Ausbildung Schiedsrichter

- ❖ 25 candidats / Kandidaten
en cours de formation

Referee Delegates (RD)

- ❖ 12 RD
- ❖ 40 contrôles aux cours de répétition
- ❖ 6 candidats qui ont réussi leur examen en septembre 2021,
- ❖ 14 contrôles durant la saison

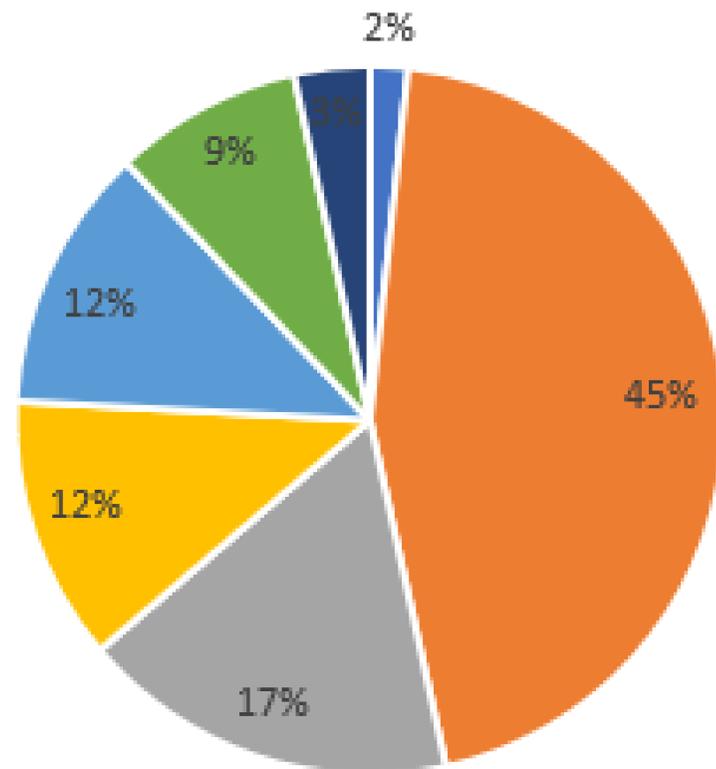
Responsable Convocation/Cours de répétition

Bilan Sondage

58 Beantwortungen / 58 participants

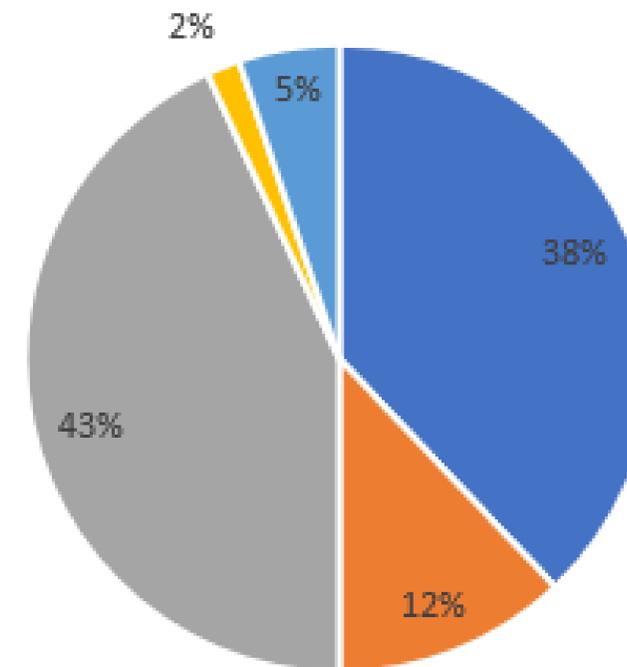
Alter / Age

■ 0-18 ■ 18-24 ■ 25-30 ■ ü30 ■ ü40 ■ ü50 ■ ü60

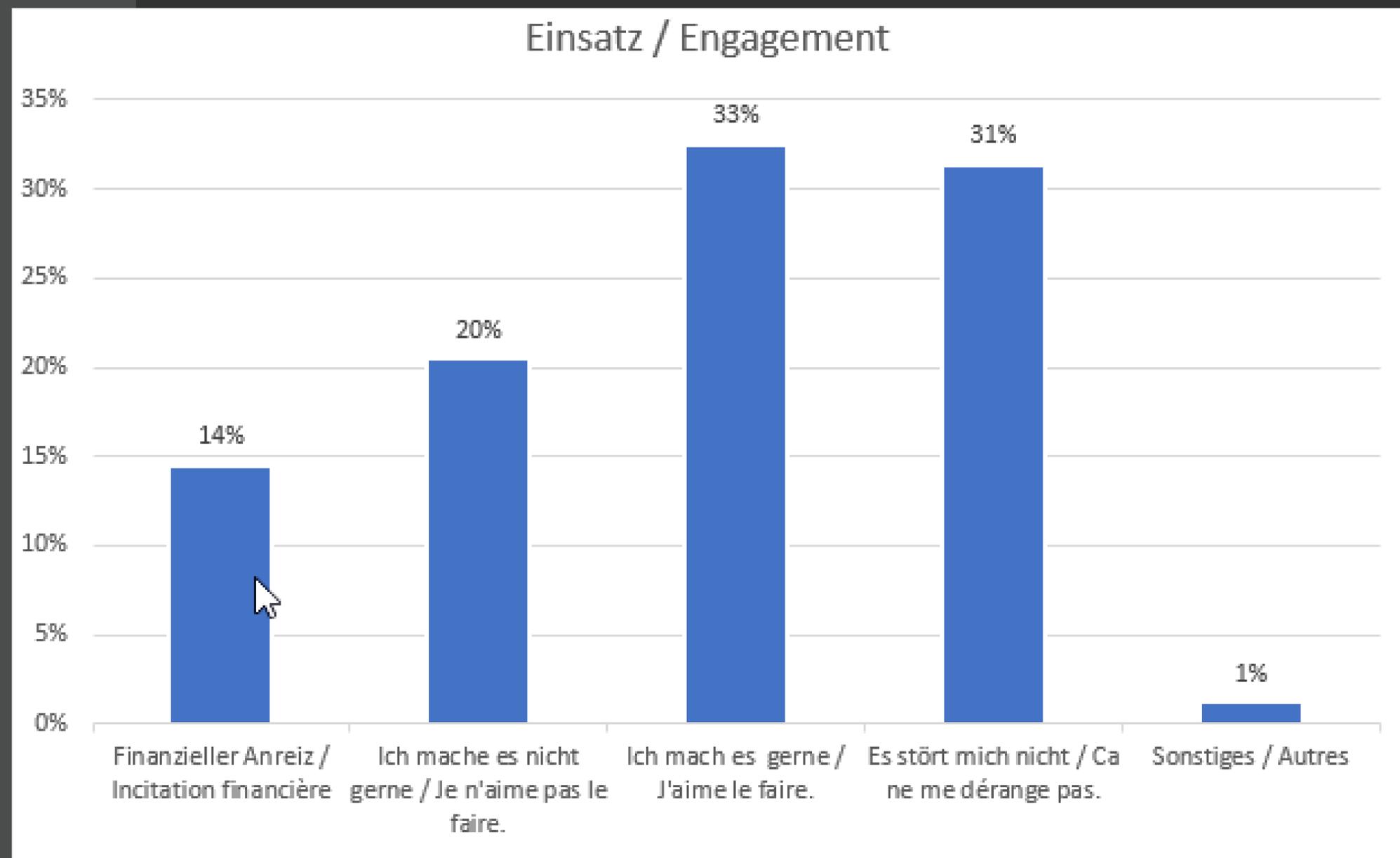


Beschäftigung / Travail

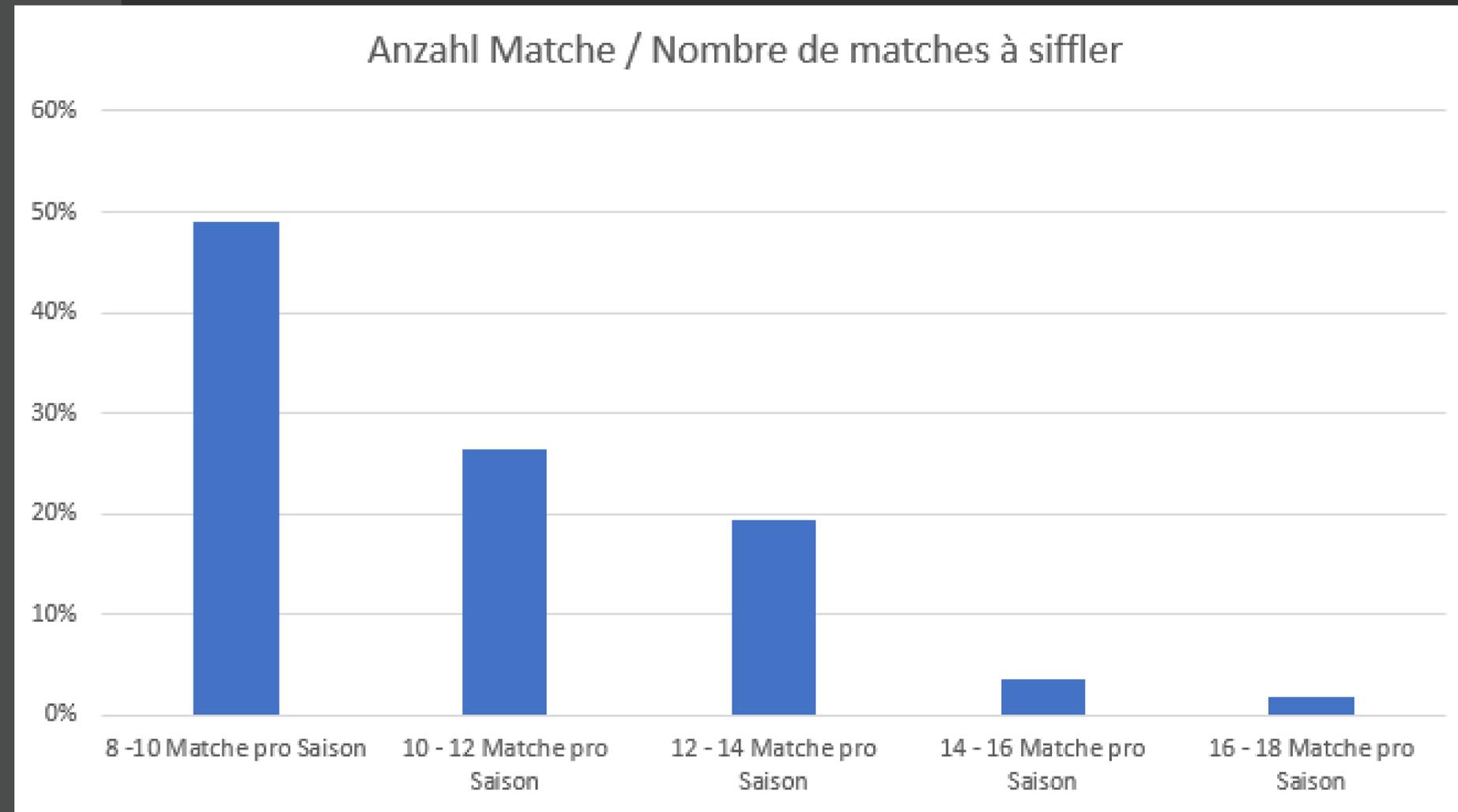
■ Student/in/Edutiante(e) ■ Teilzeit / Employés à temps partiel
 ■ Vollzeit / Employés à temps plein ■ Nicht am arbeiten / Ne travaille pas
 ■ Sontiges / Autres



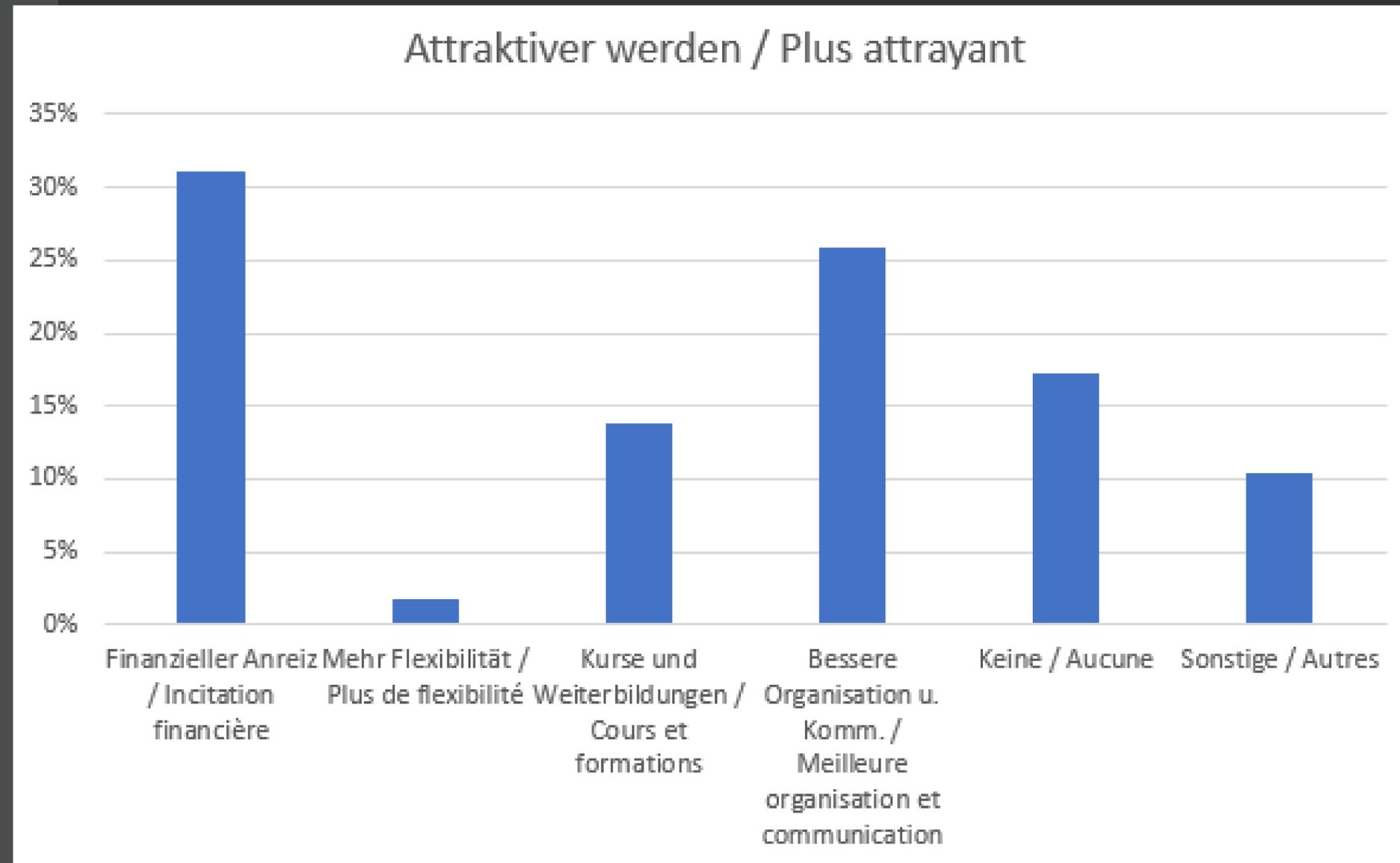
Bilan Sondage



Bilan Sondage



Bilan Sondage



Bilan Sondage

Zusammenfassung der Kommentare / Résumé des commentaires

- Konzept überarbeiten / Evtl. Festanstellungen (weniger Personal und interessante Arbeitsstellen) / Réviser le concept / Eventuellement des postes fixes (moins de personnel et des postes de travail intéressants)
- Bessere und klare Kommunikation und Übermittlung der Informationen / Une communication et transmission des informations meilleures et plus claires
- Fairplay: Mehr Toleranz, Verständnis, etc. und korrekter Verhalten von Mannschaften, Spieler/innen und Trainer/innen / Plus de tolérance, de compréhension de la part des équipes, des joueurs/euses et des entraîneurs/euses
- Bessere Möglichkeiten zur Weiterbildung und «Sicherheit gewinnen» / De meilleures possibilités de formation continue

Bilan Sondage

Zusammenfassung der Kommentare / Résumé des commentaires

- Website und Zugang zu Dokumenten und Informationen / Site internet et accès aux documents et informations
- Zuteilung (wieder selber wählen, z.T. nur Matche, welche weiter weg sind als 45 Minuten) / Attribution (à nouveau choisir soi-même, en partie seulement les matchs qui sont plus loin que 45 minutes)

VolleyIT2.0

Résumé de la formation du 16 et 17 mai 2022

Les grades changent!

Nouveau:

- N1: Cadre national
Qualification 1 à 5
- N2: arbitre régional pour matchs de 1LN
Qualification 1 et 2
- N3: arbitre régional pour match régionaux-arbitre avec formation de 2^{ème} arbitre
Qualification 1 et 2
- N4: arbitre régional pour match régionaux-arbitre sans formation de 2^{ème} arbitre
Qualification ...

Les données personnelles:

- Nom(s), prénom(s) = les mêmes que sur la carte d'identité
Idem que lorsqu'on prend un billet d'avion 😊

VolleyIT2.0

Résumé de la formation du 16 et 17 mai 2022

- E-licences
 - Absences: demi-journée samedi
 - Déplacement de match, déroulement à venir
 - Feuille de frais, en cours de développement
 - Liste d'engagement à valider après le match
 - L'arbitre est responsable de tenir à jour ses données personnelles
-
- Plus d'informations après le 20 juin 2022

Démissions / Demissionen

Démission CRA: Blaser Nina

Démissions Arbitres:

Dick Eliane, Zurlinken Lea, Mauron Nadine, Brülhart Lea, Sangiorgio Moana, Vericel Clément, Aebischer Sara, Dössegger Raphael, Gilliard Laila, Colliard Kevin, Rumo Laura, Vaucher Chloé, Vonlanthen Vera, Ritter Tim, Alves da Silva Vanessa, Vu Severine, Steiner Yves, Vogel Stefan, Meireles Lucia, Sopaj Fitore, Müngen Anja, Klein Jeremy, Thüler Lara et Güdel Fanny

Sabbatiques:

Müri Andreas, Hämmerli Karin, Burnier Julien, Jakob Nadja, Zurkinden Camille et Boschung Fabia.

Dates importantes

- ✓ Cours de répétition: 10-11 sept. 22
 - La NLA fera son tournoi à une autre date
- ✓ Prochaine AG: 9 mai 23

Propositions individuelles et divers



Contact CRA



cra-rsk-secretariat@swissvolley-fribourg.ch



cra-rsk@swissvolley-fribourg.ch

